

PUBLICATION : 01/03/83
APPROBATION : 07/09/84
MODIFICATION 1: 01/04/88
REVISION 1 : 17/12/93
MODIFICATION 2: 02/06/95
REVISION 2 : 17/05/04
Révision simplifiée 1:11/07/06
MODIFICATION 3: 11/07/06
Révision simplifiée 2: 22/09/10
MODIFICATION 4: 22/09/10

PLAN LOCAL D'URBANISME

SAINT-LYE

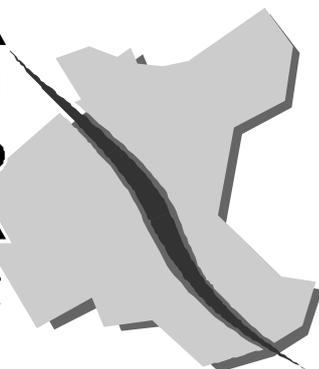
MODIFICATION N°4

DOCUMENT 5

Annexes sanitaires

AGENCE D'URBANISME DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA REGION TROYENNE

A
U
D
A
R
T



SOMMAIRE

A - RESEAU D'ASSAINISSEMENT

B - RESEAU D'EAU POTABLE

C - COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

A - RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Syndicat intercommunal d'assainissement de Barberey-Saint-Sulpice/Saint-Lyé

- Note technique sur le réseau d'assainissement des eaux usées

La vocation du Syndicat Intercommunal :

Groupement de communes à vocation unique (S.I.V.U.), le Syndicat d'Assainissement de Barberey-Saint-Sulpice/Saint-Lyé a été créé pour assurer l'assainissement des eaux usées des deux communes adhérentes : Barberey-Saint-Sulpice et Saint-Lyé.

Le syndicat a été créé par arrêté préfectoral date du 29 mai 1984. Il gère le service d'assainissement pour près de 3.500 habitants.

Les installations :

Leur localisation et leurs caractéristiques :

La station d'épuration, d'une capacité de 6000 équivalents-habitants, est située aux « Pâtures de Riancey » à Saint-Lyé. Le réseau comporte 10 postes de refoulement localisés comme suit :

A Saint-Lyé :

- ☞ rue des Pâtures,
- ☞ rue des Héros de la Résistance,
- ☞ rue du Bébé
- ☞ ruelle du Moulin,
- ☞ allée du Château,
- ☞ rue Hugues de Payns
- ☞ chemin de la Garenne.

A Barberey Saint Sulpice :

- ☞ RN 19,
- ☞ rue Roger Bouvron,
- ☞ rue du Marraud.

Le réseau, en fonte de diamètre 300 mm et 200 mm a été construit en plusieurs tranches au cours des années 80. Diverses extensions de ce réseau ont été créées depuis portant la longueur totale du réseau à 35.000 m.

La station d'épuration a été mise en service en 1987. Le traitement est biologique de type aération prolongée. La filière de traitement est la suivante :

- prétraitements (dégrillage, déssablage, dégraissage),
- bassin d'aération,
- dégazeur,
- clarificateur,
- canal de rejet,
- silo à boues (650 m³) + table d'égouttage.

- **Eaux usées**

- *SAINT-LYE*

Le réseau d'eaux usées de SAINT-LYE est **collectif**. Dix postes de relevage peuvent être dénombrés. La gestion du réseau est assurée par le syndicat d'assainissement BARBEREY - SAINT-LYE.

La commune dispose d'une **station d'épuration** réalisée en 1985, qui fonctionne selon le principe d'aérobic. La commune de BARBEREY-SAINT-SULPICE y est également raccordée. La capacité de la station est de 6 000 équivalents-habitants et le nombre de raccordés est de 3 150 habitants. La qualité du rejet est satisfaisante et régulière.

- *GRANGE L'EVEQUE*

L'article 35 de la loi du 3 janvier 1992 et son décret d'application 94-469 du 3 juin 1994 imposent aux communes la réalisation d'un zonage de leur territoire délimitant notamment les secteurs relevant de l'assainissement collectif et ceux relevant de l'assainissement non collectif (individuel ou semi-groupé) en fonction des résultats d'études pédologiques.

L'article 38 de cette même loi a complété l'article L 123-1 du Code de l'urbanisme par un 12° précisant que cette délimitation peut être faite dans le cadre du POS.

Un **schéma directeur d'assainissement** est réalisé (voir le zonage d'assainissement des communes de Macey et Saint-Lyé ci-joint) sur la commune de MACEY. L'étude porte également sur le hameau de Grange l'Evêque, dont le système d'assainissement est **individuel**.

- **Eaux pluviales**

Un réseau pluvial existe sur la RD 20 et la RD 15 à SAINT-LYE, et sur la RD 15 et la RD 60 à GRANGE L'EVEQUE. Les eaux sont écoulées dans le milieu naturel ou dans des puisards.

B - RESEAU D'EAU POTABLE

Le réseau d'eau potable date de 1954, il est géré par le syndicat d'eau potable SAINT-LYE - PAYNS.

Le captage est localisé sur le chemin dit Voie Claire, entre la RN 19 et le CD 20. Il bénéficie de périmètres de protection approuvés qui figurent en tant que servitude d'utilité publique.

La distribution en eau potable est assurée par un château d'eau principal et deux châteaux d'eau de compensation. Le fonctionnement se fait par pompes immergées qui peuvent débiter jusqu'à 120 mètres cubes par heure.

Toutes les habitations sont raccordées au réseau. Aucun problème de pollution n'a été décelé.

La défense incendie de la commune est assurée par 40 poteaux d'incendie, dont 33 sont aux normes.

La desserte en eau potable des habitations de la commune de SAINT-LYE est réalisée par le réseau du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de SAINT-LYE/PAYNS.

Ce syndicat, auquel n'adhèrent que les deux communes, dessert une population totale de près de 3.700 habitants à partir de 2 stations de pompage, 3 réservoirs, 32 kms de canalisations et 1.360 branchements.

- **Les ressources**

Le SIAEP dispose de 2 captages situés sur la commune de SAINT-LYE et permettant de faire face sans difficulté, tant d'un point de vue de la quantité que de la qualité, aux besoins en eau de la population qui ont été de 154.747 m³ sur la dernière année de relève des compteurs individuels des abonnés (mai 2000 – mai 2001).

Par ailleurs et au titre de la sécurité de l'approvisionnement, le SIAEP a fait réaliser en 1991 une interconnexion du réseau avec le réseau voisin de la commune de BARBEREY-SAINT-SULPICE.

Il est à noter que la procédure d'instauration des périmètres de protection autour de ces captages est terminée (Arrêté du 29 avril 1993).

- **Les installations du syndicat**

Le syndicat est alimenté par un forage de 40m de profondeur situé à SAINT-LYE (les Orges Foins), à proximité du réservoir sur tour et équipé de 3 pompes de 50 m³/h (volume prélevé en 2000 : 193.581 m³).

Ce réservoir de 300 m³ abrite également un puits d'une pompe immergée de 40m³/h et maintenue en état de fonctionnement.

Une canalisation de refoulement de 400 m de longueur, en fonte de diamètre 125, relie la nouvelle station au réservoir.

Le réservoir de SAINT-LYE alimente gravitairement l'ensemble du réseau à l'aide d'un réservoir d'équilibre de 300 m³ situé à PAYNS. Le réservoir d'équilibre de BARBEREY-AUX-MOINES de 150 m³ est actuellement hors service.

Le réseau est constitué de canalisations fonte et PVC de diamètre 60 à 175 mm avec des liaisons renforcées en fonte DN 150 entre les bourgs de PAYNS, SAINT-LYE et BARBEREY-AUX-MOINES depuis 1995.

Le réseau dessert les abonnés par l'intermédiaire de branchements équipés d'ensemble de comptage de 20 mm principalement (quelques compteurs de 25 mm ou 30 mm).

Les branchements d'origine sont en plomb ; les nouveaux sont réalisés en PEHD.

- **Les consommations**

Sur la période de mai 2000 à mai 2001, les données suivantes ont été enregistrées :

Nombre de branchements	:	1.360 u
Volume	:	154.747 m ³
Volume moyen par branchement	:	114 m ³

- **Le secrétariat administratif et l'exploitation du réseau**

Le secrétariat administratif du SIAEP est assuré par le Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube (SDDEA).

L'exploitation du réseau est assurée en régie directe par le fontainier du syndicat pour les opérations de surveillance et avec l'assistance technique du SDDEA pour les opérations de maintenance et de dépannage.

GRANGE L'EVEQUE

Le hameau de GRANGE L'EVEQUE est alimenté en eau potable par le SIAEP de MACEY / MONTGUEUX qui achète l'eau à la ville de TROYES.

C - COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

➤ *SAINTE-LYE*

Le ramassage des ordures ménagères est assuré deux fois par semaine par la société S.T.S. de LA CHAPELLE-SAINT-LUC.

Les ordures ménagères sont emmenées au Centre d'Enfouissement Technique de MONTREUIL-SUR-BARSE.

Les encombrants sont ramassés une fois par trimestre par la même société.

La commune dispose de quatre points-tri : à BARBEREY-AUX-MOINES, dans le centre de SAINT-LYE, au Pilaout, et près de l'Intermarché. Les points-tri sont composés par des bennes destinées à recevoir le verre, le papier et les cartons.

Un conteneur à textile est également présent dans la commune, sur la place près de la poste.

Un tri sélectif est organisé depuis 2000, en régie.

➤ *GRANGE L'EVEQUE*

Le ramassage des ordures ménagères est assuré par le SIVOM d'ESTISSAC.